

PLUSIEURS QUESTIONS

Par Profil supprimé Postée le 16/11/2016 17:17

Je prend des antipresseur avec l'alcool et des anxiolytiques j'ai l'impression d'être encore plus accro à l'alcool qu'en temps normal. J'ai pas bu de la journée hier et j'avais des sueurs et je trébale à cause du manque d'alcool. Est-ce que l'alcool fait éprimer le lendemain de suite. Comment sortir de cette situation insupportable

Mise en ligne le 21/11/2016

Bonjour,

Les sueurs et les tremblements que vous avez ressentis lors de cette journée où vous n'avez pas du tout bu d'alcool pourraient effectivement être liés à un syndrome de manque. Selon la durée et la régularité de vos consommations mais aussi selon votre métabolisme (nous sommes tous inégaux), il est possible que vous ayez développé une dépendance physique à l'alcool. Cela peut se manifester diversement selon les personnes en cas d'arrêt brutal des consommations et cela peut pour certains présenter des risques sérieux pour la santé.

Vous évoquez une sensation de déprime au lendemain d'excès d'alcool et là aussi vos consommations y sont probablement pour quelque chose. Sur le moment des prises, l'alcool peut avoir des effets antidépresseurs et anxiolytiques auxquels succèdent des effets inverses, parfois sur des périodes prolongées. Ce peut être d'ailleurs ce qui pousse à reconsommer.

L'association des traitements antidépresseurs et anxiolytiques avec l'alcool n'est en général pas recommandée. Si le médecin qui vous prescrit ces médicaments n'est pas au courant de vos difficultés avec l'alcool il serait important de l'en informer. Selon les médicaments, la prise simultanée d'alcool peut modifier les effets à la fois du médicament et de l'alcool, soit en les augmentant, soit en les bloquant.

Votre médecin traitant pourrait être un interlocuteur privilégié pour vous accompagner dans la résolution de vos difficultés avec l'alcool. Vous pouvez aussi faire le choix de vous rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où vous serez reçu par des professionnels spécialisés dans la prise en charge de ces difficultés. Un accompagnement adapté à votre situation et à vos besoins pourra vous être proposé. Les consultations en CSAPA sont individuelles, confidentielles et gratuites.

N'ayant pas suffisamment d'indication sur votre lieu de résidence nous ne sommes pas en mesure de vous donner les coordonnées du centre le plus proche mais vous pouvez trouver ces contacts via la rubrique « Adresses utiles » dont nous vous joignons le lien ci-dessous.

Bien sûr, si vous avez envie et/ou besoin de revenir vers notre service, nous restons disponibles pour vous répondre. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à 2h.

Cordialement.

En savoir plus :

- "Adresses utiles"